



le préscolaire :

une priorité de l'éducation aux Seychelles

Au lendemain de la Libération, le 5 juin 1977, l'un des premiers soucis du gouvernement seychellois a été d'organiser l'enseignement préscolaire négligé auparavant – il n'existait que quelques crèches privées – il fallait le valoriser afin de donner les mêmes chances à tous les jeunes enfants seychellois

importance du préscolaire dans le système éducatif

C'est bien au niveau de l'école maternelle que l'enfant commence à découvrir le monde extérieur et qu'il devient sociable – c'est bien là en effet qu'il doit apprendre à s'exprimer, qu'il développe sa personnalité. L'enfant seychellois, dans l'ancien système d'éducation, se

trouvait maintenu dans « une situation de silence » (1) en partie due à la difficulté éprouvée par le milieu familial pour l'ouvrir sur le monde extérieur.

Il se trouvait confronté dès la première année du primaire à l'appren-

tissage de la lecture dans une langue étrangère. L'échec scolaire également posait et pose encore un grave problème aux responsables de l'Éducation.

Introduire le créole dans le préscolaire lui redonne sa vraie valeur et permet de préparer les enfants à l'alphabétisation en créole.

En effet, si l'enfant apprend à lire et à écrire en créole, sa langue maternelle, nous sommes convaincus qu'il fera des apprentissages plus solides et plus sûrs.

Le rôle du préscolaire est donc fondamental. Il doit préparer les jeunes enfants à affronter l'école primaire et les préparer à devenir les citoyens de la nouvelle société de demain.

« Le sens de l'initiative et de la créativité jadis impossible dans une société hiérarchique, est aujourd'hui indispensable dans une société où le peuple doit devenir maître de son destin. Le développement du sens de l'initiative et de la créativité doit être parmi les premiers objectifs de notre éducation. Ceci a des conséquences immédiates non seulement sur le contenu de l'enseignement, mais surtout sur les méthodes pédagogiques, sur le type de relation qui s'établit entre les enseignants et les élèves, sur la part d'initiative que peuvent prendre les enfants, sur leurs possibilités de s'exprimer librement. L'apprentissage de l'initiative ne commence-t-il pas par celui de la parole libre à l'école ? » (2).

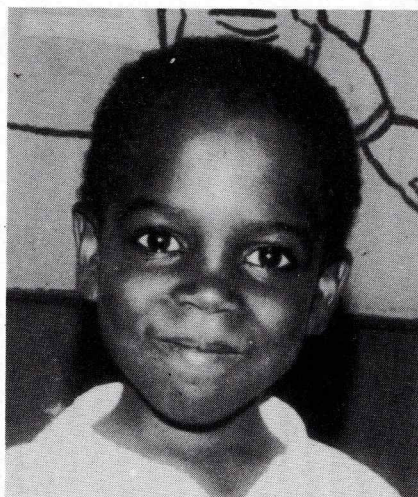
les difficultés

Nous rencontrons bien sûr de nombreuses difficultés d'ordre matériel. Le nombre des écoles maternelles existantes est insuffisant et dans la plupart des cas, les locaux sont mal adaptés aux besoins des enfants. Bien souvent ce sont des chapelles désaffectées, des centres sociaux qui fonctionnent le soir, où il faut réinstaller le matériel chaque matin avant l'arrivée des enfants. Mais nous disposons maintenant de

28 écoles publiques, de neuf écoles privées, réparties sur les trois îles principales (Mahé, Praslin, La Digue). 1 800 enfants de quatre à six ans y sont inscrits depuis janvier 1979 (la population des Seychelles est de 62 000 habitants), c'est donc une proportion de 3 %. Une première école neuve a été construite à l'ouest de Mahé. Il faut signaler que son plan est inspiré de celui des maisons seychelloises traditionnelles, entourées de fraîches « varangues » (terrasses) si bien adaptées au climat tropical.

Le problème qui nous tient le plus à cœur, celui de la formation, se situe à deux niveaux :

- les monitrices en place ne sont pas suffisamment formées, il faut donc apporter une aide sur le terrain afin que celles-ci aient la possibilité de se perfectionner ;
- elles ne sont pas assez nombreuses et 26 stagiaires sont actuellement à l'École normale en formation pour un an. L'équipe d'animatrices a été mise en contact avec les méthodes actives des C.e.m.e.a., grâce à différents stages effectués en France.



Les objectifs de cette formation sont nettement définis en fonction des besoins de la nouvelle société seychelloise :

- préparer les monitrices à prendre en charge dès 1980 une école maternelle dans le cadre d'une rénovation du système éducatif seychellois ;
- faire prendre conscience aux monitrices que le préscolaire constitue les fondations de ce système.

La plupart du temps, les stagiaires s'expriment en créole car c'est la seule langue qui permette une communication spontanée et effective. C'est à partir du vécu, au cours d'enquêtes, qu'elles découvrent les moyens de mieux connaître le milieu seychellois dont les multiples aspects ne sauraient être perçus au sein de la cellule familiale, milieu qu'elles seront chargées de faire appréhender aux jeunes enfants qui leur seront confiés.

l'enfant : espoir de la société seychelloise

La façon d'organiser les différents ateliers, les activités, les différents « coins » est déterminante pour créer une bonne atmosphère dans l'école maternelle. Il faut que le cadre soit accueillant et familier pour que l'enfant se sente à l'aise, qu'il puisse évoluer d'une activité à une autre sans interdiction. D'une façon générale, aux Seychelles, les locaux sont ouverts sur la nature : la végétation luxuriante, la mer, la montagne et les ruisseaux sont toujours à deux pas. C'est donc une chance pour les enfants du préscolaire et une mine pour les monitrices que beaucoup de pédagogues envieraient. L'enfant, d'ailleurs, évolue très librement tout en suivant la discipline du groupe. Il prend très tôt des habitudes de propreté, d'ordre – il déjeune sur place – il joue avec l'eau, ses camarades, le sable, les animaux. Il importe que la découverte du monde extérieur par l'enfant et le processus de socialisation dans lequel il se trouve engagé se déroulent dans la meilleure harmonie possible.

Et il est donc souhaitable que tous les enfants puissent fréquenter régulièrement les établissements préscolaires. Face à l'accroissement de la population nous aurons à construire d'autres bâtiments afin de répondre aux besoins de préscolarisation de plus en plus importants. Pour mener notre tâche à bien, nous comptons sur la coopération des parents, des enseignantes, et sur la valeur la plus sûre qui soit : l'enfant.

Département du préscolaire.

(1) Discours du président Albert René, août 1978.

(2) Allocution du président Albert René. Ouverture du séminaire sur l'éducation, août 1978.